



Le jeudi 28 mai 2026

Monsieur le Maire de La Suze/Sarthe

à

**Mesdames, Messieurs
Les Conseillers Municipaux
La Suze sur Sarthe**

Mesdames, Messieurs,

Conformément au Décret no 2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs, J'ai l'honneur de vous notifier l'arrêté de Monsieur le Préfet de la Sarthe, en date du 26 mai 2026, portant convocation des conseils municipaux le :

**VENDREDI 5 JUIN 2026 A 18H30
Salle du conseil municipal**

A l'effet de procéder à l'élection des délégués devant faire partie du collège électoral des Sénateurs.

Je vous rappelle que l'élection ne peut valablement avoir lieu que si le quorum est atteint à l'ouverture du scrutin.

Comptant sur votre présence,

Je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs, à l'assurance de mes salutations distinguées.

LE MAIRE,



Philippe SAUDUBRAY 72210 *

✂

Merci de retourner ce coupon en Mairie au plus tôt

Je soussigné

Conseiller Municipal de la Commune de la Suze sur Sarthe

Reconnait avoir reçu notification de l'arrêté préfectoral du 26 mai 2026, convoquant le Conseil Municipal le **Vendredi 5 juin 2026 à 18 h 30**

Je soussigné(e),

- assisterai à cette réunion
- n'assisterai pas à cette réunion et donne procuration à M.
pour le vote des délégués aux élections sénatoriales.

Fait à La Suze sur Sarthe, le
(signature)

MAIRIE : 16, Grande Rue - 72210 La Suze-sur-Sarthe

contact@lasuze.fr - www.lasuze.fr

☎ 02 43 77 30 49